

COMPTE-RENDU PLAN LOCAL D'URBANISME

OBJET DE LA REUNION : ATELIER DE CONCERTATION N°1 – APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME - CONTEXTE CLIMATIQUE, ENERGETIQUE ET DEPLACEMENTS
25 MAI 2016

ETAIENT PRÉSENT(S) / PRÉSENTE(S)

- Jean-Luc HUDEBINE, Maire ;
- Jean-Claude GOYER, 1^{er} Adjoint ;
- Philippe POMMEREAU, Adjoint ;
- Sarra VITTECOQ, Chargée de mission PLU à l'Agglo du Pays de Dreux ;
- Julie DESMARES, Chargée de mission PLU à l'Agglo du Pays de Dreux ;

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Mézières-en-Drouais, deux ateliers de concertation avec les habitants doivent être organisés pour amorcer la phase de diagnostic.

Ces ateliers ont pour but d'associer la population pour identifier les besoins des habitants et mettre en exergue les forces et les faiblesses du territoire.

Le mercredi 25 mai 2016, quarante trois macériens ont pris part au premier atelier de concertation.

Cette rencontre avec les habitants a été l'occasion d'aborder trois thèmes importants: le contexte climatique, l'énergie et les déplacements.

L'atelier s'est déroulé en deux temps :

- Le temps de présentation du diaporama : cette première partie a permis, d'une part, d'expliquer le cadre législatif et réglementaire dans lequel s'inscrivent les procédures d'élaboration ou de révision des PLU en rappelant l'importance de ce document d'urbanisme ; et, d'autre part, de mettre en exergue les enjeux climatiques et énergétiques, à l'échelle nationale et communale, corrélées aux problématiques de déplacements.
- Le temps de l'atelier : cette deuxième partie était consacrée aux moments d'échanges et de questionnement entre les habitants participants. Ces derniers ont été répartis en groupes de travail (au nombre de 8) pour discuter des points positifs et des points à améliorer au sein de leur commune au vue des thématiques présentées précédemment.

Première partie : la présentation du diaporama

Il a été expliqué les évolutions apportées au code de l'urbanisme et les nouvelles obligations impactant les PLU, nécessitant leur révision. Par ailleurs, il a été précisé la vocation du PLU, son objectif, sa définition et les différentes pièces qui le composent.

Par ailleurs, il a été expliqué aux habitants participants que cet atelier est le premier d'une série de plusieurs rencontres et il a été rappelé la date du second atelier de concertation dans le cadre de la phase de diagnostic, le 09 juin 2016.

L'ordre du jour a ensuite été décliné introduisant les thèmes à aborder au cours de ce premier atelier.

La présentation du diaporama sur les thèmes du climat, de l'énergie et des déplacements a duré environ vingt minutes.

Il a été donné la définition du Plan Local d'Urbanisme, son contenu et les éléments méthodologiques de réalisation des pièces qui le composent.

Il a ensuite été présenté l'intérêt de réaliser le PLU selon une Approche Environnementale de l'Urbanisme® (AEU®). Cet outil méthodologique, d'aide à la décision et de concertation permettra, tout au long de la procédure, de replacer les enjeux environnementaux au cœur des choix communaux.

Les thématiques du climat, de l'énergie et des déplacements ont été abordées afin de donner des clés de lecture et de compréhension aux habitants participants à l'atelier pour mieux appréhender les enjeux du PLU.

Ainsi, la question du changement climatique a d'abord été abordée sous un angle technique grâce aux éléments fournis par le Groupement Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), puis de façon pragmatique révélant les enjeux pour le territoire (augmentation des risques connus...) et posant la question de comment agir pour soi et au travers du PLU ?

Questions :

- **Un habitant a demandé des éclaircissements concernant le « jargon technique » et les différents sigles notamment PLH et SCoT ?**

Il a été expliqué la hiérarchie des différents documents d'urbanisme. Ainsi il a été précisé la définition et le rôle du Schéma de Cohérence Territoriale et du Programme Local de l'Habitat qui s'imposent au PLU et avec qui ce dernier doit impérativement être conforme.

- **Un habitant s'est interrogé sur la différence qu'il risque d'y avoir entre l'ancien PLU et le nouveau PLU grenellisé, notamment concernant la constructibilité des parcelles ?**

Il a été répondu que la question de la constructibilité des parcelles sera abordée au cours de la dernière phase de projet, au moment du zonage et de du règlement, mais bien que la question se présente prématurément, il a été expliqué que le PLU est une suite logique et que la question de constructibilité des parcelles n'était pas une décision arbitraire. En effet, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables a pour but d'apporter des réponses au diagnostic territorial et prendre en compte les enjeux qui s'en dégagent. Ensuite, le règlement et le zonage découlent du PADD et prenant en compte à leur tour les objectifs de modération de l'espace décliné dans le PADD et les objectifs d'ouverture à l'urbanisation ou non en réponse au calcul du besoin en logements pour la décennie future. Enfin, Il a été rappelé que la concertation se poursuit tout au long de la procédure de révision et que les habitants auront l'opportunité de s'exprimer à chacune des phases.

Deuxième partie : l'atelier

Après avoir présenté les enjeux en termes d'énergie et de déplacements, il a été proposé aux participants de s'exprimer sur les sujets abordés en vue des enjeux relatifs à la commune.

Des papiers de deux couleurs différentes ont été distribués aux participants : la couleur verte pour inscrire les points positifs concernant leur commune et pour mentionner ce qu'ils souhaiteraient voir améliorer ; et la couleur rose pour lister les aspects moins positifs voire négatifs.

L'exercice s'est effectué par groupe de 5 à 6 personnes afin de favoriser la discussion entre les participants et faire émerger d'autres enjeux non abordés au cours de la présentation du diaporama.

Un référent porte-parole a été désigné pour chacun des groupes. Il était chargé d'afficher au mur les papiers de concertation (verts et roses) en les classant par thème : Energie, déplacements et cadre de vie.

Par la suite, deux gommettes par participant ont été distribuées pour offrir la possibilité à chacun de mettre en exergue les points importants et de hiérarchiser les priorités.

Synthèse des résultats

Les interventions de l'ensemble des groupes sont synthétisées dans les tableaux ci-dessous. L'interprétation des gommettes est exprimée en chiffres entre parenthèses.

Energie

Groupe 1

Eléments positifs/ à développer sur la commune	Eléments négatifs/ à éviter
	Non prise en compte du crédit d'impôt pour l'installation des panneaux photovoltaïques. Réseau d'eau, électricité et téléphone.

Groupe 2

Eléments positifs/ à développer sur la commune	Eléments négatifs/ à éviter
	Eclairage public énergivore et antédiluvien.

Groupe 4

Eléments positifs/ à développer sur la commune	Eléments négatifs/ à éviter
	Assainissement pas présent.

Groupe 7

Eléments positifs/ à développer sur la commune	Eléments négatifs/ à éviter
	Eau calcaire (nitrate)

Groupes 3, 5, 6, 8

Aucune remarque.

Déplacements

Groupe 1

Eléments positifs/ à développer sur la commune	Eléments négatifs/ à éviter
	Aucun ralentisseur dissuasif pour les automobiles ce qui cause un problème d'insécurité. (1) Circulation des camions de grande longueur. Circulation des piétons difficiles dans les rues. Améliorer le réseau routier. Circulation des cyclistes. Améliorer le transport collectif pour les arrêts et horaires. Améliorer le stationnement dans les petites rues. Un stationnement au café de Marsauceux. (1) Quid de la circulation des personnes âgées (+65 ans). Améliorer les services pour les habitants ayant des problèmes de déplacement.

Groupe 2

Eléments positifs/ à développer sur la commune	Eléments négatifs/ à éviter
Pas de pistes cyclables.	Stationnement autour de l'église. Revoir le stationnement gênant dans Mézières qui crée des bouchons. Pas de sens de circulation dans la rue de l'Avenir, impossible de croiser un bus ou un poids lourd. Croisement rue de St Gemmes et rue du Cimetière : Mettre un stop pour ceux qui viennent de St Gemmes. Mettre un stop au carrefour de la rue de l'Avenir sur la route

	<p>venant de Becheret pour ralentir les véhicules entrants et sécuriser les usagers. (1)</p> <p>Manque des points de ralentissement à l'entrée du lotissement Marsauceux, rue des écoles. (3)</p> <p>Route Cherisy/Marsauceux impraticable à pied. (1)</p>
--	--

Groupe 3

Éléments positifs/ à développer sur la commune	Éléments négatifs/ à éviter
	<p>Protection des piétons, protection des cyclistes. (3)</p> <p>Règlementation de vitesse non respectée.</p> <p>Vitesse excessive rue de Mérange, prévoir un stop. (1)</p>

Groupe 4

Éléments positifs/ à développer sur la commune	Éléments négatifs/ à éviter
<p>Pouvoir circuler en tracteur.</p> <p>Peu de dos d'âne et de chicane.</p>	<p>Manque de transports collectif.</p> <p>Manque de places de stationnement à la boulangerie de Mézières et au bar tabac de Marsauceux. (4)</p>

Groupe 5

Éléments positifs/ à développer sur la commune	Éléments négatifs/ à éviter
	<p>Pistes cyclables.</p> <p>Le non respect des 30km/h et vitesse rue de la mairie.</p> <p>Le stationnement devant les portes cochères.</p>

Groupe 6

Éléments positifs/ à développer sur la commune	Éléments négatifs/ à éviter
	<p>Reprise du service des cars pour Dreux (la semaine).</p> <p>Plus de panneaux de limitation de vitesse à 30km/h pour traverser le village. (2)</p> <p>Sécurité : carrefour de Marsauceux au croisement du café.</p> <p>Aménager une piste cyclable.</p>

Groupe 7

Éléments positifs/ à développer sur la commune	Éléments négatifs/ à éviter
	<p>Problème de stationnement dans le village et plus particulièrement pour les commerces au centre bourg de Marsauceux. (1)</p> <p>Vitesse de voitures dans le village (rue de la mairie). (1)</p> <p>Transport vers Dreux.</p> <p>Déplacements dans la région Centre.</p> <p>Circulation et stationnement compliqués dans Mézières à la sortie de l'école. (1)</p>

Groupe 8

Éléments positifs/ à développer sur la commune	Éléments négatifs/ à éviter
	<p>Absence de pistes cyclables, notamment pour relier Marsauceux à la zone commerciale de Chérizy (intermarché). (1)</p> <p>Absence de signalisation, fléchage, des structures locales : mairie, école, stade, commerces, fermes... (3)</p> <p>Absence de stationnement vélo.</p> <p>Dangerosité du carrefour rue du Mesnil et rue de la Tour ainsi que celui du café à cause d'un manque de visibilité. (1)</p>

	<p>Pas d'implantation de miroirs pour faciliter la circulation. (1)</p> <p>Manque de places de stationnement, notamment à l'école de Marsauceux et pour la mairie. (3)</p> <p>Dangerosité et incommodité de la Grande Rue de Mézières. (1)</p>
--	--

Cadre de vie

Groupe 1

Eléments positifs/ à développer sur la commune	Eléments négatifs/ à éviter
<p>Garder la spécificité communale : Bois, plan d'eau...</p> <p>Conserver le caractère rural et le style architectural rural.</p> <p>Conserver et améliorer l'environnement boisé. (1)</p> <p>Développer les commerces locaux et l'activité agricole.</p>	<p>Couverture internet absente.</p> <p>Trop de câbles électriques apparents dans les rues. (2)</p> <p>Développer un pôle commercial au minima.</p> <p>Pas d'aide pour améliorer l'habitat vieillissant.</p> <p>Alignement des trottoirs et l'état des rues.</p> <p>Ne plus créer des ghettos d'habitation.</p> <p>Entretien des routes, allées, chemins, espaces verts...</p>

Groupe 2

Eléments positifs/ à développer sur la commune	Eléments négatifs/ à éviter
<p>Le lotissement de Marsauceux a été très bien étudié (Rue des Ecoles), il est souhaitable que cela continue. (3)</p> <p>Qualité de l'habitat à préserver côté rue des écoles.</p> <p>Ne plus toucher aux zones naturelles et agricoles et ne plus déclarer ces dernières constructibles.</p> <p>Eviter de faire des constructions sur des terrains de moins de 1000 m².</p> <p>Porter une réflexion pour la commune en tant que village et non mégapole.</p>	<p>Manque d'éclairage public.</p> <p>Etat des trottoirs et trop de trous au niveau des routes.</p> <p>Stopper les constructions de moins de 1200 m². (1)</p> <p>Nouveau lotissement (rue du Mesnil) est trop entassé.</p>

Groupe 3

Eléments positifs/ à développer sur la commune	Eléments négatifs/ à éviter
<p>Privilégier les grands terrains à bâtir. (1)</p>	<p>Perte des commerces.</p> <p>Ne pas déclasser les terrains constructibles. (3)</p>

Groupe 4

Eléments positifs/ à développer sur la commune	Eléments négatifs/ à éviter
<p>Commune bien entretenue.</p> <p>Commune rurale. (3)</p> <p>Développement mesuré de l'urbanisation, aspect rural de la commune à préserver. (1)</p> <p>Maintenir des constructions à hauteur maximale de R+1+C ou R+2+C.</p> <p>Espaces boisé protégés à maintenir. (1)</p> <p>Joli plan d'eau. (1)</p> <p>Conserver l'habitat rural. (2)</p>	<p>Enfouissement des lignes.</p> <p>Trottoirs défoncés. (1)</p> <p>Routes inondées. (1)</p> <p>Propreté des routes.</p> <p>Maisons pas toujours bien entretenues.</p> <p>Améliorer les espaces verts. (1)</p>

Groupe 5

Eléments positifs/ à développer sur la commune	Eléments négatifs/ à éviter
<p>Faire des constructions en prolongement de la rue des Pendants, derrière le lotissement. Préserver la ruralité. (2)</p> <p>Commune à taille humaine, vivante. Sauver le village et ne pas le transformer en banlieues. (5)</p> <p>Pas de densification urbaine (1)</p> <p>Pas d'immeubles.</p> <p>Calme. (1)</p> <p>Autoriser les maisons à ossature bois.</p> <p>Maintenir les services publics : proximité de la mairie, poste et sa boîte aux lettres, école, ect ... (2)</p> <p>Maintenir les commerçants. (2)</p> <p>Préserver les espaces verts. (1)</p> <p>Balade nature, préserver l'étang et le plan d'eau. Les associations dynamiques.</p>	<p>Commune à soutenir (si cessation pour garder les locaux à vocation commerciale et les lieux de vie et de liens sociaux), à travers le droit de préemption communal. (1)</p>

Groupe 6

Eléments positifs/ à développer sur la commune	Eléments négatifs/ à éviter
<p>Village à la campagne mais proche de la ville (Dreux) et proche de la RN12 et de Paris. (1)</p> <p>Un beau plan d'eau.</p> <p>De grands jardins.</p> <p>Regroupement pédagogique.</p>	<p>Ramassage des déchets verts</p> <p>Espaces verts et botaniques à aménager.</p> <p>Créer des espaces de jeux pour les enfants. (6)</p> <p>Mauvais état des trottoirs.</p> <p>Refaire l'éclairage défaillant.</p> <p>Développer le plan d'eau pour des infrastructures et logements.</p>

Groupe 7

Eléments positifs/ à développer sur la commune	Eléments négatifs/ à éviter
<p>Espace naturel à protéger. (1)</p> <p>Cadre d'habitation non pavillonnaire.</p>	<p>Evoluer vers un vrai centre-bourg avec commerces.</p>

Groupe 8

Eléments positifs/ à développer sur la commune	Eléments négatifs/ à éviter
<p>Salle polyvalente et les espaces autour.</p> <p>Nouvelle mairie magnifique.</p> <p>Belle église rénovée. (2)</p> <p>Abords des étangs.</p> <p>Cadre naturel du village.</p> <p>Sécurisation des deux écoles.</p> <p>Fibre optique.</p>	<p>Trottoirs étroits ou inexistant à Marsauceux.</p> <p>Pas d'espaces de jeux pour les enfants.</p> <p>Pas assez d'espace au niveau de l'église.</p> <p>Mauvais éclairage.</p>

Conclusion

De manière générale, les participants à ce premier atelier de concertation ont mis en avant la qualité du cadre de vie de leur commune. Un cadre de vie rural et calme qu'il convient de protéger de l'urbanisation massive. Ainsi, les habitants de Mézières-en-Drouais désirent protéger les espaces verts et agricoles de l'étalement urbain et laisser par conséquent les nouvelles constructions se faire sur les terrains actuellement classés constructibles.

Concernant les énergies, très peu de remarques ont été relevées. Toutefois, ayant fait l'objet de questionnement, les panneaux photovoltaïques semblent susciter de l'intérêt auprès des macériens.

Concernant les déplacements, le manque de stationnement, et plus particulièrement autour des équipements (école, mairie) et des commerces, a fait l'unanimité auprès des participants à l'atelier.

Autre point qui a été fortement relevé, la dangerosité liée à la circulation routière. Bien que la signalisation routière et la régularisation de vitesse ne soient pas des problèmes pouvant trouver des solutions au sein du PLU, les habitants ont fait remonter plusieurs dysfonctionnements liés au réseau routier mécérien. Un nouveau plan de circulation serait donc fortement apprécié.

A travers les nombreuses remarques des habitants, se dégage une forte dépendance à la voiture. Toutefois, les participants à l'atelier ont demandé des moyens de transports alternatifs. C'est ainsi qu'il a été demandé de travailler sur les transports en commun (et notamment rétablir la ligne de bus vers Dreux) et de travailler également sur l'aménagement de pistes cyclables.

Concernant le cadre de vie, les habitants apprécient fortement le caractère rural du cadre de vie communal et le petit patrimoine architectural local (église, mairie, maisons à caractère rural...) et désirent renforcer la signalétique et le fléchage au sein du village.

Toutefois, il est à noter que les habitants se sont plaint de la pollution visuelle liée aux câbles électriques et ont formulé leur désir de procéder à leur enfouissement souterrain.

Enfin, nombreux sont les participants à ce premier atelier de concertation qui regrettent l'absence d'espaces de jeux pour les enfants.

Suite à l'atelier, Monsieur le Maire a proposé de clôturer la séance qui a duré deux heures.

Jean-Luc HUDEBINE
Maire de Mézières-en-Drouais